

Intercentre CFDT Thales,
Intercentre CFE-CGC Thales
Intercentre CGT Thales
Intercentre CFTC Thales

à M. Patrice Caine, PDG de Thales

Copies :
Mmes et MM. les membres du conseil d'administration
Mmes et MM. du conseil exécutif

Paris, le 2 avril 2020

Monsieur le Président,

En début de semaine dernière le Ministre de l'économie et des finances a très justement proposé aux grandes entreprises d'examiner la possibilité de mesurer le versement de leurs dividendes, en cette période où la crise sanitaire affecte grandement les sociétés et en particulier leur trésorerie et où la solidarité entre toutes les composantes de la nation doit s'exercer fortement pour « gagner ensemble ».

Les organisations syndicales françaises du groupe Thales ont su montrer la voie en acceptant la négociation d'un accord permettant la mise en place de mesures exceptionnelles visant à préserver au maximum l'emploi, la sécurité des salariés, mais aussi la santé économique de Thales.

C'est au nom de cette vitalité, qu'il est indispensable de maintenir, que l'ensemble des organisations syndicales, françaises et étrangères, vous demandent de ne pas verser le complément de dividende que vous avez décidé pour l'année 2019. Ce serait un signal fort auprès de tous les salariés, en France et dans le monde, que le Conseil d'Administration souligne l'importance en ce moment de garder des capacités de trésorerie à court terme ainsi que des capacités d'investissement à moyen terme, tant en R&D qu'en infrastructure, dès le retour à une situation normale.

En cette période où beaucoup d'efforts sont demandés, tant à ceux qui travaillent qu'à ceux qui ne peuvent travailler, cette mesure présenterait un signal fort de vraie solidarité entre les principales parties constituantes de l'entreprise, les représentants du capital financier et les salariés, représentants du capital social, tout en permettant un meilleur amortissement économique de cette crise. Salariés qui sauront être présent pour rebondir, dès que possible.

Et comme le disent certains analystes, « Il n'est pas d'entreprise qui gagne dans un monde qui perd ».

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Les Organisations Syndicales représentatives du Groupe Thales,

Les coordinateurs syndicaux centraux :

CFDT
Anne Cognieux

CFE-CGC
José Calzado

CFTC
Véronique Michaut

CGT
Grégory Lewandowski

